



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 24 mai 2006

La Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse se porte bien

Le conseil de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL) a approuvé les très bons résultats de l'exercice 2005. La fondation assure actuellement plus de 20'000 paysannes et paysans contre les risques de décès et d'invalidité et/ou la vieillesse. Par rapport à d'autres formes de prévoyance, le deuxième pilier offre des avantages considérables sur le plan fiscal. Il est en effet encore possible de consacrer des sommes importantes au rachat d'années de cotisation. De plus, il est possible de compléter le système en souscrivant une des propositions des Assurances USP dans le domaine du pilier 3b. Le compte de résultat établi spécialement par Swiss Life pour ces contrats de prévoyance boucle également sur un excellent résultat. Ce qui permet d'augmenter la participation aux bénéfices des assurés en prévoyance, mais également des assurés contre le risque de décès / invalidité.

L'exercice 2005 a été celui de la clarification: le transfert des activités non directement liées à la prévoyance professionnelle dans les Assurances USP s'est avéré payant. De plus, l'entrée en vigueur de la première révision de la LPP a permis de répondre à de nombreuses questions ouvertes, pratiquement toujours en faveur de nos assurés. C'est pourquoi nous sommes parvenus à améliorer notre offre pour les nouveaux contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2006.

Grâce à la conjonction de la VSTL, de la Fondation pour la caisse de pension, des assurances USP et de la caisse-maladie paysanne Agrisano, les paysannes et paysans disposent d'un système peu onéreux de prévoyance et d'assurances de personnes pour leurs familles et leurs employés. Il existe un fort potentiel d'économies dans le domaine des assurances. N'hésitez donc pas à demander conseil auprès de nos services cantonaux de conseil en assurances ou appelez directement l'USP au 056 462 51 33. La démarche en vaut la peine!

Compléments d'information:

Fritz Schober, gérant de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse

Tél. 056 462 52 80, mobile 079 420 62 24

www.sbv-usp.ch